

BTP 462 p

LES CAHIERS DE GLOZEL

N° 6

RAPPORT
DU
COMITÉ D'ÉTUDES
ET
ANNEXES

(12 illustrations)



PARIS (VI°)
PAUL CATIN, ÉDITEUR

3, RUE DU SABOT, 3

—
1928

PRIX : 4 francs.

130 054

Études du D^r A. Morlet

Nouvelle Station Néolithique, par le D^r A. Morlet et Émile Fradin.

I^{er} Fascicule, 54 illustrations, 1925.

II^e Fascicule, l'Alphabet de Glozel, 20 illustrations, 1926.

III^e Fascicule, le Glozélien, 58 illustrations, 1926.

IV^e Fascicule, Le Néolithique ancien, 49 illustrations, 1927.

(Vichy. Octave Belin, imprimeur, rue Pasteur.)

Invention et diffusion de l'alphabet néolithique,

Mercure de France, 1^{er} avril 1926.

L'Alphabet néolithique de Glozel et ses ascendances,

Mercure de France, 1^{er} juillet 1926.

Découverte en France d'un alphabet préhistorique,

La Nature, 24 juillet 1926.

Idoles phalliques et bisexuées, Mercure de France, 15 septembre 1926.

La décoration céramique, Mercure de France, 15 octobre 1926.

Les Journées Mémorables de Glozel,

Mercure de France, 1^{er} novembre et 1^{er} décembre 1926.

Lettre ouverte à M. le Professeur Elliot Smith,

Mercure de France, 15 novembre 1926.

Origine néolithique des alphabets méditerranéens,

Mercure de France, 15 décembre 1926.

A propos du « bric-à-brac » de la sorcière gallo-romaine,

Mercure de France, 15 décembre 1926.

La fosse ovale de Glozel était-elle un four de verrier?

Mercure de France, 15 décembre 1926.

Le masque sans bouche et les idoles de Glozel, Æsculape, janvier 1927.

Empreintes de mains néolithiques, La Presse Médicale, 16 février 1927.

Réponse à M. A. de Mortillet, Mercure de France, 1^{er} Mars 1927.

Formation indigène de l'Alphabet de Glozel,

Mercure de France, 15 avril 1927.

Connexion du néolithique ancien avec le paléolithique final,

Mercure de France, 1^{er} mai 1927.

LES CAHIERS DE GLOZEL

N° 6

LES CAHIERS DE GLOZEL

- N° 1.** — D^r A. MORLET : **La Commission internationale.** Vol. 22 × 14 cm., avec fig. **6 fr.**
- N° 2.** — J. LOTH, Membre de l'Institut : **L'Esprit de Glozel, ses titres scientifiques.** Br. 22 × 14 cm. **2 fr.**
- N° 3.** — D^r A. MORLET : **Puyravel et Chez-Guerrier.** Vol. 22 × 14 cm., avec fig. **5 fr.**
- N° 4.** — D^r A. BAYET, Membre de l'Académie de Médecine de Belgique : **Les trouvailles de Glozel, leur authenticité, leur signification.** Vol. 22 × 14 cm., avec fig. **3 fr.**
- N° 5.** — J. LOTH, Membre de l'Institut : **Le jugement de la Commission internationale d'enquête sur Glozel doit être révisé** (Conférences faites sur Glozel au Collège de France, du 4 janvier au 11 février 1928). Vol. 22 × 14 cm. . . . **8 fr.**
-

RAPPORT
DU COMITÉ D'ÉTUDES

*Tous droits de reproduction réservés
pour tous pays*

LES CAHIERS DE GLOZEL

N° 6

RAPPORT
DU
COMITÉ D'ÉTUDES

ET

ANNEXES

(12 illustrations)



PARIS (VI^e)

PAUL CATIN, ÉDITEUR

3, RUE DU SABOT, 3

—
1928

RAPPORT DU COMITÉ D'ÉTUDES

RAPPORT GÉNÉRAL

Aussitôt après le déclassement du site de Glozel (10 février 1928), un Comité d'études se constitua pour faire précéder la reprise des fouilles d'un examen collectif et minutieux du terrain, éclairé par celui des trouvailles faites à Glozel et, depuis le mois de janvier 1928, aux environs (Mayet de Montagne [Chez-Guerrier], Puyravel, Arfeuilles).

Ce Comité se réunit à Vichy le mercredi soir 11 avril; les fouilles, quelque peu contrariées par le temps, eurent lieu le jeudi, le vendredi et le samedi. Le dimanche 15, plusieurs membres du Comité se rendirent aux stations voisines et à Ferrières, où sont conservés les galets inscrits et historiés de Puyravel.

Le samedi soir, la déclaration suivante fut signée par tous les membres présents; ceux qui avaient dû partir vers la fin de la journée y ont donné depuis leur adhésion :

« Les membres soussignés du Comité d'études, après avoir assisté à trois journées de fouilles à Glozel et vu sortir du sol, dans des conditions de sûreté incontestables, des objets importants, analogues à ceux des collections Morlet et Fradin, se déclarent formellement convaincus que les trouvailles faites dans le champ dit des Durantons se rapportent nettement au début de l'âge néolithique, sans mélange d'objets postérieurs.

« *Signé* : S. REINACH, DEPÉRET, J. LOTH, AUDOLLENT, FOAT, TRICOT-ROYER, BAYET, ROMAN, ARCELIN, SÖDERMAN, VAN GENNEP, W. LOTH (1).

(1) MM. W. Loth et Söderman, n'étant ni préhistoriens ni archéologues, se contentent d'affirmer l'authenticité des trouvailles faites en



Le Comité d'études se composait de 12 membres.

Plusieurs savants invités, MM. Mendès-Corréa, Wilke, Björn, le comte de la Vega, Mayet, n'avaient pu se rendre à Vichy; M. Locard, chef du service de l'identité judiciaire à Lyon, indisposé, avait délégué son assistant, M. Söderman; le commandant Espérandieu ne put assister qu'au dernier jour des fouilles. Voici les noms et les titres résumés des membres actifs :

Arcelin, docteur en médecine, président de l'Association Régionale de Préhistoire et de Paléontologie humaine de Lyon;

Audollent, doyen de la Faculté des Lettres de Clermont, Correspondant de l'Institut;

Bayet, docteur en médecine, professeur à l'Université de Bruxelles, membre de l'Académie de Médecine de cette ville;

Depéret, doyen de la Faculté des Sciences de Lyon, géologue, membre de l'Académie des Sciences;

Foat, *Master of Arts* et docteur en littérature de l'Université de Londres, épigraphiste et papyrologue;

Loth (J.), professeur au Collège de France, membre de l'Académie des Inscriptions;

Loth (W.), ingénieur;

Reinach, conservateur des Musées nationaux, membre de l'Académie des Inscriptions;

Roman, professeur de Géologie à la Faculté de Lyon;

Söderman, docteur ès sciences, assistant au laboratoire de police technique à Lyon;

Tricot-Royer, docteur en médecine, professeur à l'Université de Louvain;

Van Gennep, docteur ès lettres, ancien professeur d'Ethnographie à l'Université de Neuchâtel.

leur présence et l'intégrité du terrain, sans exprimer d'avis sur la date relative du gisement.

Pour M. J. Loth c'est seulement dans l'ensemble que le gisement de Glozel appartient au néolithique ancien.

En somme, quatre pays étaient représentés dans le Comité : Angleterre, Belgique, France, Suède. Au point de vue des titres académiques et universitaires, il y avait trois membres et un correspondant de l'Institut de France, un membre de l'Académie de Belgique, deux doyens de Faculté, six professeurs de l'enseignement supérieur. Au point de vue spécialités, il y avait quatre préhistoriens, deux géologues, trois philologues ou épigraphistes, un ingénieur, un ethnographe, un policier. Observons encore que MM. Bayet, Foat, W. Loth, Roman et Söderman assistaient pour la première fois aux fouilles de Glozel ; ce dernier était si peu acquis d'avance à la cause de l'authenticité qu'il crut devoir faire à la presse une déclaration formelle pour affirmer, les fouilles terminées, sa conviction.

Sauf MM. J. Loth et S. Reinach, tous les membres du Comité fouillèrent eux-mêmes ; par excès de scrupule, aucun membre de la famille Fradin ne fut admis à les aider. Les recherches furent suivies par un nombreux public de journalistes, par des photographes et par des curieux, parmi lesquels on peut nommer deux archéologues, MM. Mosnier (de Vichy) et B. de Prorok (Américain), plus un professeur de géographie physique aux Facultés catholiques de Lyon, M. l'abbé Martin.



Les fouilles portèrent sur trois points, choisis par les membres du Comité :

- 1° Un espace assez étendu au sud du milieu du champ ;
- 2° Un emplacement entre les fils barbelés et la rivière, au nord ;
- 3° Un autre à l'ouest, également en dehors des fils, sous un bouquet d'arbres.

Ces deux dernières fouilles furent plutôt des sondages pour déterminer l'étendue du gisement et la continuation des couches du terrain.

Le but essentiel des fouilles était moins la découverte

d'objets nouveaux que l'étude attentive du terrain et du mode de gisement des antiquités qu'il renferme. On trouvera, en appendice au présent rapport, les procès-verbaux circonstanciés des trois journées, rédigés en commun le soir à Vichy et signés par les membres du Comité. On y verra aussi les photogravures des objets les plus importants dont le gisement, dans un sol absolument vierge, a été constaté non seulement par les membres du Comité, le Dr Morlet et le public, mais aussi par la photographie, aux différentes phases de l'exhumation.

La grande tranchée du sud, qui finit par s'étendre sur 12 mètres de long et 10 de large, fut poussée jusqu'à une profondeur de 1 m. 10. On y observa comme toujours à Glozel, la superposition nette de trois couches : 1° la terre végétale, haute de 0 m. 30, où l'on ne trouve que des fragments de grosse poterie en grès ; 2° une couche d'argile, sensiblement plus haute, qui est la couche archéologique ; 3° une couche d'argile stérile un peu plus jaune, dont on n'a pu atteindre le fond. Les couches 1 et 2 sont nettement séparées ; il n'y a d'infiltration de la couche supérieure dans l'argile que par le fait d'animaux fouisseurs dont le passage a laissé des traces. Les trous faits par eux sont des couloirs irréguliers, étroits, dont l'aspect exclut toute possibilité d'introduire des objets quelconques ; aucun objet ne s'est d'ailleurs rencontré à la base des couloirs qu'on a suivis.

La fouille de la grande tranchée sud a été opérée, le troisième jour, suivant une méthode lente, mais fournissant, s'il était nécessaire, un supplément de garantie contre toute fraude. Au lieu d'abattre le sol par tranchées verticales, après enlèvement à la bêche de la couche végétale, on a laissé subsister celle-ci en surplomb de l'argile sous-jacente, elle-même explorée au couteau de bas en haut et par gradins. La couche végétale n'a été abattue qu'au fur et à mesure, quand on avait acquis la certitude que la seconde était entièrement épuisée ; toute découverte faite dans cette couche était étudiée avant d'être dégagée, au point de vue de ses relations avec la couche végétale. Dans ces conditions,

tout couloir d'introduction — latéral, oblique, horizontal ou vertical — aurait immédiatement été reconnu. On n'en trouva pas.

Si l'on creusa, pour la première fois, à une grande profondeur, à près de 0 m. 50 au-dessous de la base de la couche archéologique, ce fut pour pouvoir, étant assis, avoir toujours cette couche sous les yeux.

Une expérience de contrôle, faite avec grand soin, consista à enlever, à la bêche, de bon matin, une croûte peu épaisse de terre superficielle, puis à creuser un puits vertical traversant le reste de la terre végétale et la plus grande partie de la couche archéologique, en ayant soin de séparer les unes des autres les terres retirées du puits ainsi foré. Un galet fut placé au fond du puits. Les terres retirées du puits furent remises soigneusement en place en sens inverse de leur ordre d'enlèvement et recouvertes, enfin, de la motte superficielle découpée. Celle-ci fut fortement foulée afin de faire disparaître tout signe extérieur d'enfouissement. Lorsque, sept heures après, on opéra une fouille en cet endroit pour retrouver par une fouille horizontale le galet enfoui par puits vertical, on observa que les couches de terre au-dessus du galet présentaient des particularités qui les différenciaient, aux yeux d'un observateur attentif et compétent, des couches archéologiques vierges, non remuées, qui les entouraient. On remarqua, en particulier, que ces différences allaient en s'accroissant si on laissait les terres sécher à l'air. Cette expérience importante a montré au Comité d'études combien il aurait été difficile, non seulement d'introduire ainsi des objets fragiles, mais encore de répéter l'opération plusieurs centaines de fois (sans attirer l'attention), et enfin quelle faible probabilité il y avait, après les résultats de l'expérience, pour que de semblables enfouissements opérés par centaines pussent, à chaque fouille, passer tous inaperçus de tous les fouilleurs.

Le Comité d'études a voulu ainsi lever les doutes des derniers sceptiques. Il a cru répondre à leur désir, non seulement en employant des méthodes nouvelles et rigou-

reuses de fouilles, mais encore en procédant, lui-même, sous un contrôle scientifique, incessant et sévère, aux opérations même de truquage et d'enfouissement que certains disaient, jusqu'à ce jour, à la fois possibles et indécélables.

On peut, en guise de conclusion, transcrire les lignes de M. Mendès-Corréa, professeur à l'Université de Porto, publiées en français dans un travail récent (*Archivio di Storia delle scienze*, vol. IX, p. 54) : « On s'étonnera demain de la légèreté incroyable avec laquelle le misonéisme et l'orgueil s'efforcèrent d'imaginer des arguments contre l'évidence des faits. »

..

ANNEXES

Les trois procès-verbaux de fouilles

I. — 12 avril 1928.

Malgré une pluie tantôt fine, tantôt tombant par rafales, les fouilles du jeudi matin 12 avril, exécutées en présence du Comité d'études, ont donné, vers 11 h. 45, un résultat remarquable.

La tranchée creusée l'a été sur un terrain rectangulaire de terre vierge, préalablement délimité par M. Arcelin vers le milieu du champ.

Voici comment on a procédé à l'ouverture de la tranchée :

1° — Enlèvement de la couche végétale noire sur toute la surface de la tranchée ;

2° — Enlèvement, en longueur, de la couche jaune sur une hauteur de bêche (0 m. 30 environ) ;

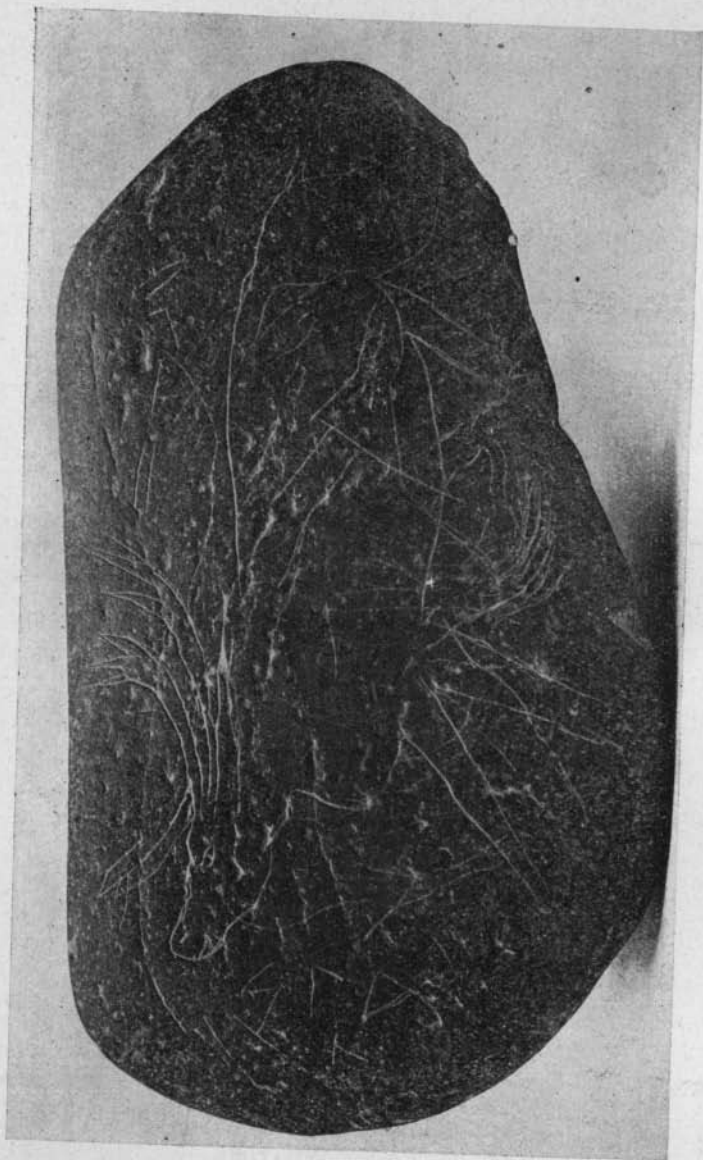


Fig. 1. — Renne courant (1^{re} journée de fouilles).

3° — Commencement d'enlèvement d'un deuxième lit de la couche jaune sur une même hauteur.

A ce moment, la bêche pénétrait dans l'argile dure d'environ 0 m. 15. La troisième phase fut alors réduite à une excavation de cette hauteur, et toute la fosse se trouva ainsi déblayée.

Le galet a été rencontré vers le milieu de la tranchée à une profondeur de 0 m. 60 au-dessous du niveau du sol.

Au coin ouest de la tranchée, MM. Audollent et Foat avaient suivi, sans rien rencontrer, un trou d'animal fouisseur, long de 0 m. 50 environ.

Comme un ouvrier travaillait seul, dans le milieu de la fosse, le bruit d'un petit choc, suivi des mots : « Je trouve quelque chose », fut nettement perçu par MM. Audollent, J. et W. Loth, Arcelin et Foat, qui ne quittaient pas l'ouvrier des yeux. Aussitôt M. Morlet accourut de quelques mètres de distance, et le mot d'ordre passa de bouche en bouche : « Ne touchez à rien ». Toute l'assistance fut bientôt auprès de la tranchée, y compris des dames et quelques personnes âgées, réfugiées sous une tente voisine. Les membres du Comité demandèrent à M. Audollent de retirer le galet qui, après avoir été atteint par l'outil, présentait un plan incliné de 30° environ sur l'horizontale. On le lava par aspersion, sans y toucher, pour faciliter la prise de photographie du galet *in situ*. Ensuite M. Audollent retira l'objet et y reconnut des traces de gravure. Son geste fut également cinématographié, après quoi on procéda à un lavage complet.

Le galet roulé, de 0 m. 17 × 0 m. 10 environ, est un schiste noir métamorphique qui porte au revers trois légères encoches déterminées par l'outil qui l'a frappé ; les gravures sur l'autre face, notamment un renne courant et de nombreux caractères, sont absolument intacts.

Signé : J. LOTH, D^r BAYET, CH. DEPÉRET, AUG. AUDOLLENT,
F. W. G. FOAT, WILLIAM LOTH, F. ARCELIN,
A. VAN GENNEP, HARRY SÖDERMAN, TRICOT-
ROYER, F. ROMAN, SALOMON REINACH.



Fig. 2. — Pendentif (3^e journée de fouilles).



Fig. 3. — Fragment de tablette inscrite (2^e journée de fouilles).

II. — 13 avril 1928. — Deuxième journée.

Le temps est beau, mais le terrain extrêmement humide nous oblige à évacuer, au moyen de rigoles et de seaux, les eaux qui ont envahi la tranchée.

Aussitôt asséchée, nous avons donné à la tranchée une profondeur de 1 m., allant jusqu'à 1 m. 10 à certains endroits, pénétrant ainsi dans la couche dure inférieure d'environ 0 m. 50.

Près du front ouest, pendant le nettoyage, on trouve de grosses et de petites racines en place, puis de petits fragments anguleux de roches granitisées.

Le Comité avait décidé de procéder à l'étude des tranchées par tranches verticales de manière que l'on pût toujours voir clairement la superposition des trois couches et vérifier ainsi leur intégrité. De plus, le front de taille a été exploré de bas en haut en commençant par la couche dure suivant un angle de 30° environ, de façon à laisser en surplomb la couche végétale intacte. On a ensuite pratiqué une deuxième tranchée de 1 m. de large et de 3 m. 60 de long, parallèle à la première et séparée d'elle par une banquette intacte de 0 m. 75 de largeur. La deuxième tranchée se trouvait au nord de la première. Cette banquette a été abattue en fin de journée.

En explorant la tranchée sud, côté ouest, à 11 h. 1/2, nous trouvons un pendentif en os à 0 m. 55 de profondeur et à 1 m. 12 de l'extrémité de la tranchée. En dégageant ce pendentif, il se fragmente en deux morceaux qui se raccordent, signe de fragilité de l'os et de son état de fossilisation. Cet objet porte sur les deux faces des signes alphabétiques. Il était placé horizontalement, sans aucun dérangement des couches supérieures, et laissait après lui une couche négative encore bien nette.

A 3 h. 5, dans la tranchée parallèle nord, à l'extrémité

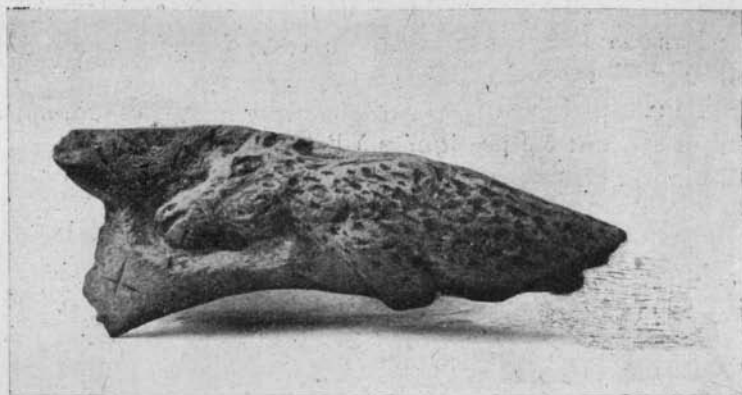


Fig. 4. — Sculpture sur os (3^e journée de fouilles).



Fig. — Inscription sur galets (3^e journée de fouilles).

est, on recueille un fragment de brique avec inscriptions dont tous les côtés ont été anciennement brisés. L'objet était à 0 m. 40 de la surface du sol dans la couche archéologique.

Dans la terre de remblai de cette même tranchée, on trouve un morceau d'ocre brun.

Deux autres petites tranchées, qui n'ont pas donné de résultats, ont été pratiquées à l'ouest dans le bois et sur la limite du champ de fouilles, en dehors des fils barbelés.

Signé : CH. DEPÉRET, HARRY SÖDERMAN, AUG. AUDOLLENT,
J. LOTH, D^r BAYET, A. VAN GENNEP, SALOMON
REINACH, F. W. G. FOAT, TRICOT-ROYER, F. RO-
MAN, WILLIAM LOTH.

..

III. — 14 avril 1928. — Troisième journée.

La troisième et dernière journée de fouilles a été favorisée par le temps le matin, mais contrariée après midi par la pluie. Les découvertes suivantes ont été faites :

1° — En regardant les déblais de la première tranchée de la veille, un ouvrier a ramassé un objet en os portant en relief un capridé, avec de nombreux signes alphabétiques des deux côtés. Cet os était planté partiellement dans un bloc d'argile ;

2° — Dans le front de la tranchée ouverte ce matin, vers l'ouest du champ, on a recueilli un galet de schiste carbonifère (long., 0,072), également couvert de signes, mais d'un seul côté ; il était placé juste au-dessus d'un disque épais en terre cuite, d'environ 0 m. 30 de diamètre, à 0 m. 30 de profondeur ;

3° — Un troisième galet, avec un seul signe gravé reconnaissable, a été retiré d'une tranchée voisine de la tombe 2 à l'ouest (long., 0,077 ; larg., 0,045).

Signalons encore :

Une petite lampe à bec, en terre cuite, intacte, trouvée dans la tranchée ouverte le matin, à 0 m. 60 de profondeur (haut., 0,035; long., 0,07);

Un petit silex de type tardenoisien, recueilli dans la couche archéologique explorée la veille.

Quatre membres du Comité ont procédé ce matin à une expérience, consistant à retirer une grosse motte de terre, puis une couche d'argile sous-jacente, pour insérer au-dessous, dans la couche archéologique, une pierre, et remettre



Fig. 6. — Lampe à bords droits (3^e journée de fouilles).

la motte en place en la comprimant. On a pu constater qu'une fouille, faite pour retrouver cette pierre, se poursuivait dans un sol offrant des traces du premier travail, resté très friable et pouvant être distingué malgré sa compression préalable.

Un fait singulier doit être signalé. Un étudiant rôdait de bon matin autour du champ de fouilles, dont on l'éloigna. Il se rendit alors à Glozel et remit à la famille Fradin, pour le D^r Morlet, un paquet contenant de petits galets, dont un sculpté, l'autre décoré d'une courte inscription, avec une carte portant ce libellé : « Hommage de l'auteur. » On peut

se demander si ce personnage ne s'était pas rendu de bonne heure au champ des fouilles dans l'intention d'y semer des pièces de sa façon, ce qu'il n'a pu faire à ce moment à cause de la surveillance exercée.

MM. Arcelin et Bayet n'ont pu assister aux fouilles.

Signé : CH. DEPÉRET, SALOMON REINACH, F. W. G. FOAT,
A. VAN GENNEP, J. LOTH, HARRY SÖDERMAN,
F. ROMAN, TRICOT-ROYER, WILLIAM LOTH, AUG.
AUDOLLENT.

*
*
*

Analyse pratiquée par le Professeur Couturier (Institut de chimie de l'Université de Lyon) d'un fragment osseux de la gravure en relief, mise au jour par le Comité d'Études :

Poids de l'échantillon. 0^{gr}1222

RÉSULTAT DE L'ANALYSE :

Humidité	5,23 o/o
Matières minérales (après correction du carbonate de chaux décomposé par la calcination).	84,45 o/o
Matières organiques	10,32 o/o
	100

Le très faible poids de l'échantillon n'a permis de rechercher que le carbonate de chaux et l'oxyde de fer.

Co ³ Ca	1,83 o/o
Fe ² O ³	0,31

Il est à remarquer que les os frais ont des teneurs très différentes de ces deux éléments, soit 10 o/o environ de carbonate de chaux et 0^{gr}10 d'oxyde de fer. Il y a donc dans l'échantillon disparition d'une grande partie du carbonate de chaux et augmentation de l'oxyde de fer, faits qui caractérisent un degré élevé de fossilisation.

Etude sur les empreintes digitales

Je soussigné, Harry Söderman, docteur ès sciences de l'Université de Lyon, assistant au Laboratoire de police technique de Lyon, certifie m'être rendu avec le Comité d'études à Glozel les 12, 13 et 14 avril 1928 à l'effet de rechercher les empreintes digitales qui pourraient se trouver sur les objets provenant des fouilles effectuées dans le « champ des morts » appartenant à M. Fradin, cultivateur à Glozel.

D'accord avec le Comité d'études, je me suis seulement occupé des empreintes qui pourraient se trouver sur des objets en terre cuite, et non pas des empreintes sur les objets en terre molle, car celles-ci pouvaient provenir des nombreuses personnes qui avaient manipulé ces objets.

De nombreux objets en terre cuite portant des fragments d'empreintes digitales ont été choisis dans les collections de Fradin et du Dr Morlet et transportés au Laboratoire de police technique de Lyon. Ces objets sont les suivants :

1° — Quatre briques non gravées de format 20×30 environ.

2° — Une brique, format 15×15 environ, portant des signes glozéliens d'un côté.

3° — Une brique format 11×16 environ, portant d'un côté les signes glozéliens, et de l'autre des trous d'un diamètre d'un centimètre et d'une profondeur d'un centimètre 5.

4° — Une idole bi-sexuée, d'une hauteur de 12 centimètres et d'une largeur de 7 centimètres environ.

5° — Deux moulages de main entière, format 23×18 .

Tous ces objets portent des fragments d'empreintes digitales, mais ces fragments, brouillés, incertains, ne sont pas suffisants pour permettre une identification. Seulement sur une des grandes briques on trouve une empreinte étendue où plusieurs points de repère peuvent être cotés. Les moulages de main ne présentent aucune crête papillaire.

De par sa position, sa forme, cette empreinte s'applique certainement à un pouce droit.

Cette empreinte a été photographiée de plusieurs manières, soit directement, puis par la lumière oblique, et enfin après une colo-

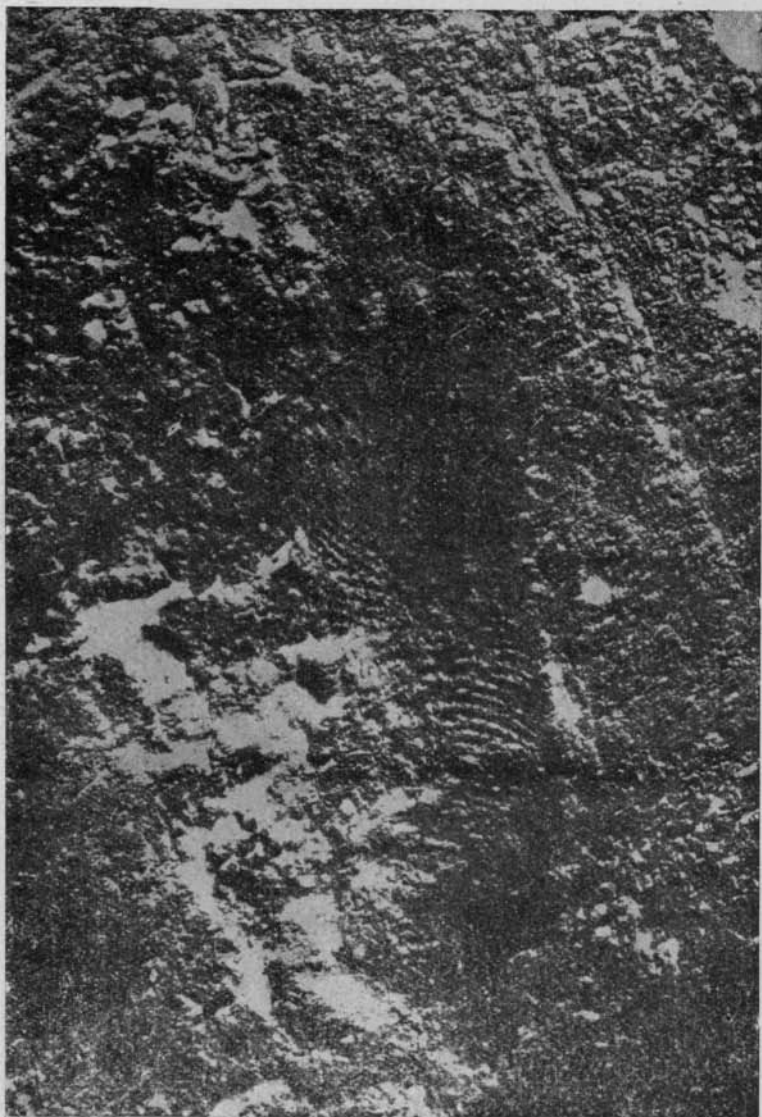


Fig. 7. — Empreinte sur brique (non repérée).

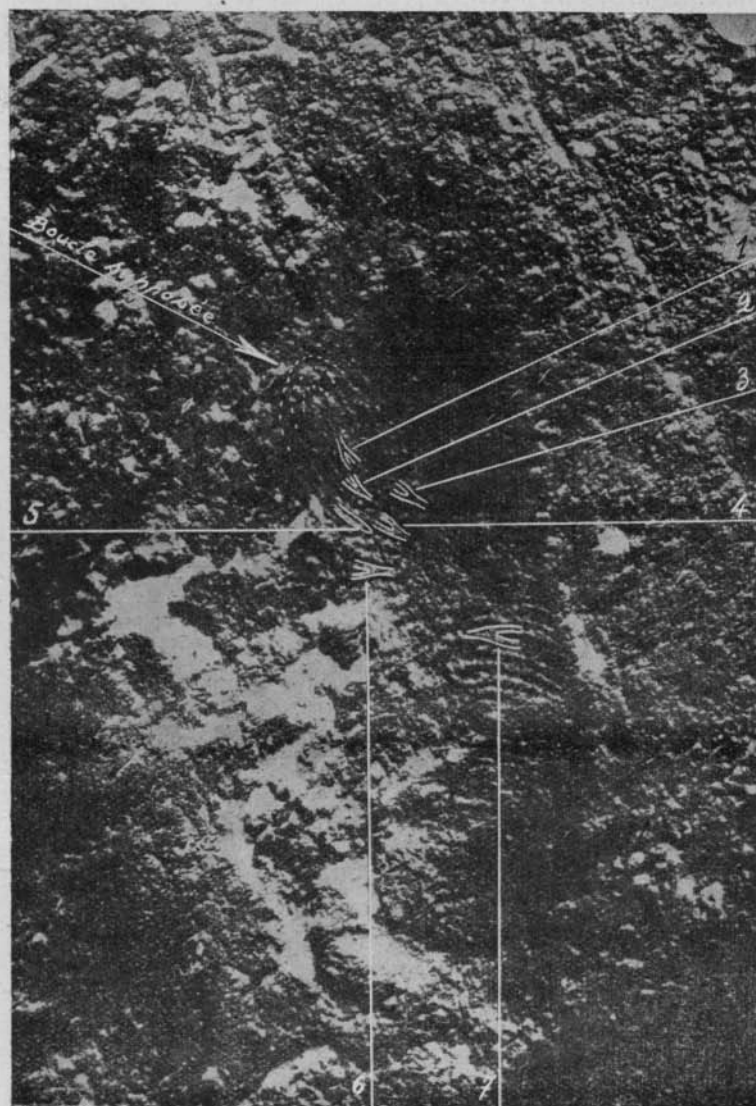


Fig. 8. — Empreinte repérée.

ration au noir animal avec plaque sensible au rouge, et filtre liquide orange. La meilleure de ces épreuves a été celle obtenue par la lumière oblique.

A Glozel, j'ai relevé les empreintes digitales et palmaires de Claude Fradin, d'Antoine Fradin, d'Émile Fradin et du D^r Morlet.

Des agrandissements de l'empreinte trouvée sur la brique et les pouces droits des personnes ci-dessus nommées ont été faits au même diamètre. On en trouvera ci-contre les épreuves.

L'empreinte en question ne présente ni triangle ni boucle, mais, de par la direction des lignes, j'estime que ce ne peut être qu'une boucle à droite, représentant la partie interne d'un pouce droit. Sept points de repère y ont été cotés. Ces points suffisamment nets, ne peuvent être discutés et suffisent avec la forme générale de l'empreinte pour pratiquer des comparaisons. Cette forme et ces points, qui peuvent permettre de conclure avec certitude dans une comparaison négative pourraient, étant donné leur petit nombre, suffire pour établir d'une façon certaine l'identité.

I. — Si on admet que le type général de l'empreinte est une boucle à droite, comme je viens de le dire, on doit faire le raisonnement suivant :

L'empreinte du pouce droit de Claude Fradin représente un verticille à double boucle d'une forme assez rare. Elle ne peut par conséquent être rapprochée de l'empreinte en question.

L'empreinte du pouce droit d'Antoine Fradin représente un verticille très arrondie, forme tout à fait opposée à l'empreinte en question.

L'empreinte du pouce droit d'Émile Fradin représente un verticille à boucle jumelée, très étendue. Cette empreinte ne peut être rapprochée de celle en question, car la boucle et le triangle droits qui sont du côté interne du pouce n'auraient pas manqué de se reproduire.

L'empreinte du pouce droit du D^r Morlet représente un verticille ovoïde dont la forme est tout à fait contraire à celle de l'empreinte en question.

II. — Si la détermination du type général de l'empreinte était contestée, il resterait la possibilité de conclure par la seule considération des points de repère. En effet, s'il faut un assez grand nombre de points de repère, nets et bien groupés, pour conclure à une identification positive, il est de doctrine constante chez tous les dactyloscopes que la non-concordance d'un seul point de repère net et certain oblige à une conclusion négative.

En l'espèce, nous avons ici un groupe de six points de repère,

en renonçant au septième, qui est distant des autres et qui, dans un esprit de critique serrée, pourrait peut-être être considéré comme provenant d'une autre trace en surcharge. *Dans ces conditions, avec six points de repère groupés, je suis en droit de conclure à la non-identité.*

Lyon, le 3 mai 1928.

HARRY SÖDERMAN.

M. Harry Söderman, qui a fait un stage de deux ans au Laboratoire de police technique de Lyon, est un technicien averti des questions dactyloscopiques, et je ne puis que louer son esprit de méthode dans toutes les recherches criminelles auxquelles il a collaboré ici.

Lyon, le 5 mai 1928.

EDMOND LOCARD.



Fig. 9. — Pouce droit de Claude Fradin.

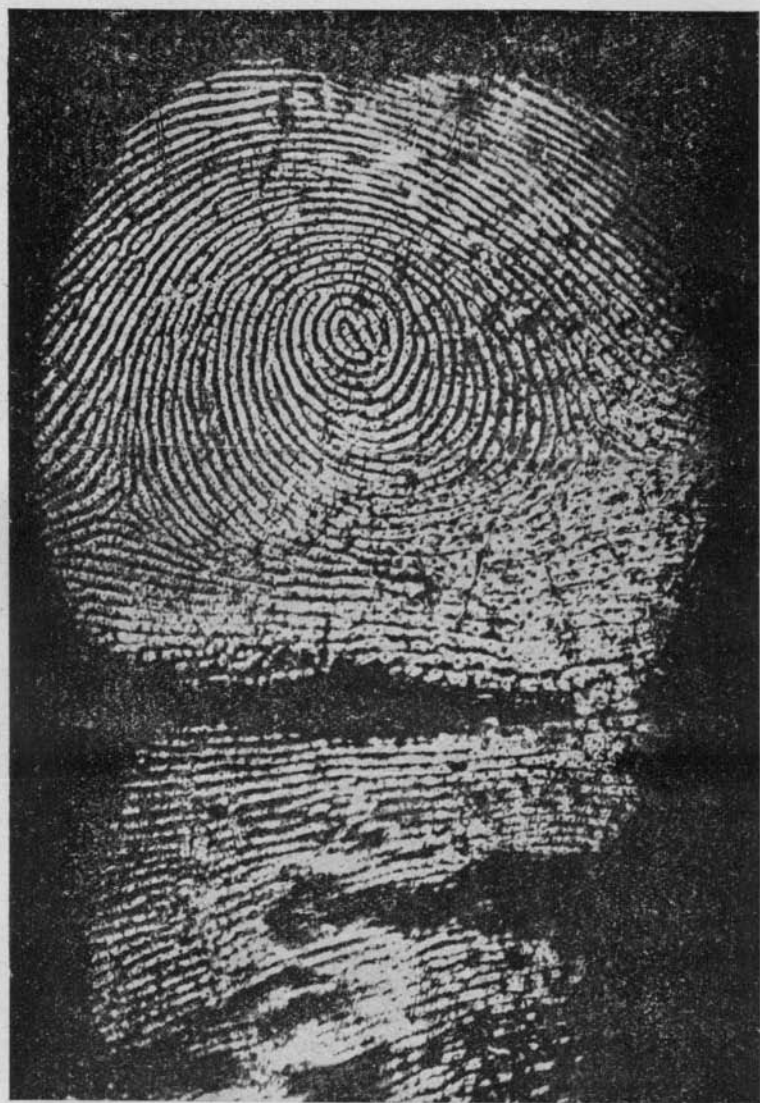


Fig. 10. — Pouce droit d'Antoine Fradin.



Fig. 11. — Pouce droit d'Émile Fradin.

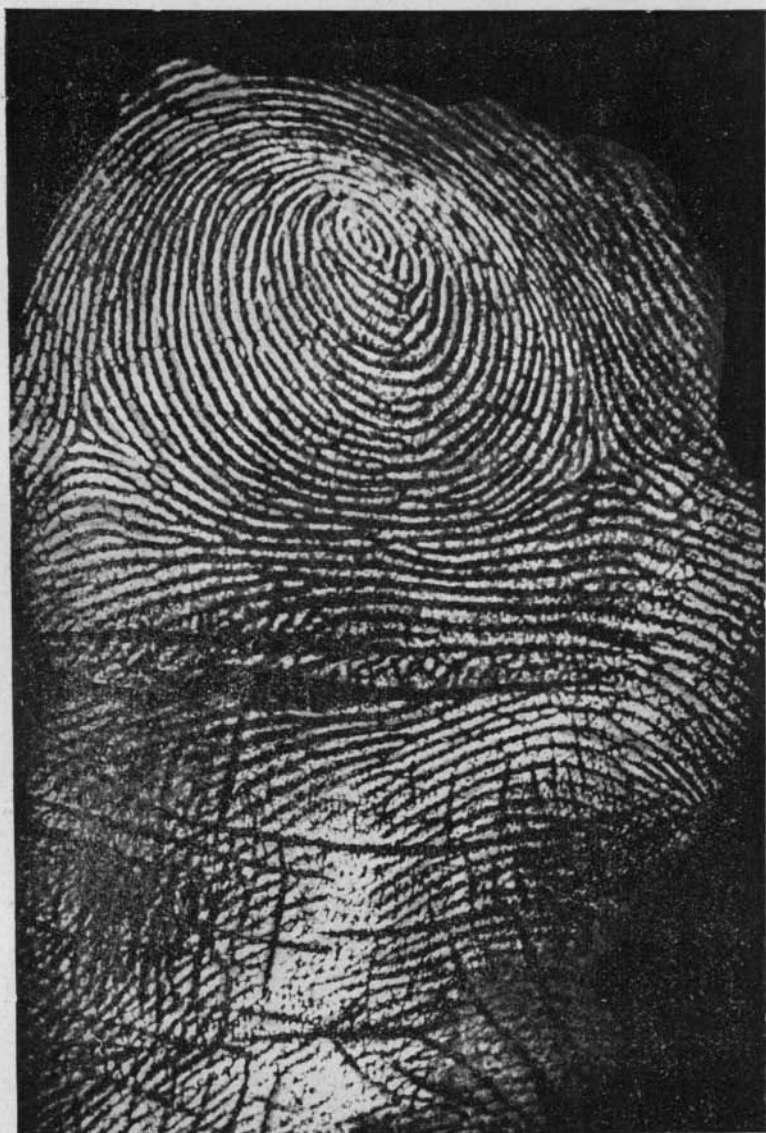


Fig. 12. — Pouce droit du Docteur Morlet.

TABLE DES MATIÈRES

Rapport général.	7
ANNEXES :	
Les trois procès-verbaux de fouilles.	12
Analyse pratiquée par le professeur Couturier	20
Étude sur les empreintes digitales	21

Études du D^r A. Morlet

- Premières Hypothèses sur le Système de Numération des Glozéliens,*
Mercure de France, 15 juin 1927.
- Des transcriptions latines de M. C. Jullian,*
Mercure de France, 15 juin 1927.
- Le travail de l'os, à Glozel,* Mercure de France, 1^{er} juillet 1927.
- Les Vases inscrits de Glozel,* Mercure de France, 15 juillet 1927.
- Au champ des Morts de Glozel,* Mercure de France, 1^{er} et 15 août 1927.
- Sherlock Holmès à Glozel,* Mercure de France, 1^{er} août 1927.
- De quelques Groupements dans les Inscriptions de Glozel,*
Mercure de France, 15 septembre 1927.
- Le premier âge de l'argile,* Mercure de France, 1^{er} octobre 1927.
- En marge du Champ des Morts,* Mercure de France, 1^{er} octobre 1927.
- L'idole glozélienne à masque postérieur,*
Mercure de France, 15 octobre 1927.
- Les Fouilles de contrôle de l'année 1927,*
Mercure de France, 15 novembre 1927.
- Lettre ouverte à M. l'abbé Breuil,* Mercure de France, 15 novembre 1927.
- Réponse à M. Dussaud,* Mercure de France, 1^{er} décembre 1927.
- En réponse à M. Boule,* Mercure de France, 1^{er} décembre 1927.
- Réfutation du Rapport de la Commission,*
Mercure de France, 1^{er} février 1928.
- Trouvailles glozéliennes au Mayet-de-Montagne,*
l'Illustration, 28 janvier 1928.
- Un autre habitat glozélien,* l'Illustration, 4 février 1928.
- Deux nouveaux gisements néolithiques glozéliens du vallon du Vareille,*
par CH. DEPÉRET et D^r A. MORLET,
(Bulletin n° 4 de l'Association régionale de Préhistoire. Lyon 1928.)

Vient de paraître :

ÉLÉMENTS DE PRÉHISTOIRE

par **D. Peyrony**. Préface par le D^r CAPITAN, professeur au Collège de France. — Vol. 25 × 16 cm., br., nombre d'illustrations. 12 fr. »

Nouvelle édition revue et augmentée (6^e mille)

REVUE DES ÉTUDES PRÉHISTORIQUES

publiée sous la direction de A. DE PANIAGUA

SOMMAIRE. — Le dolmen récemment découvert à Alésia (J. TOUTAIN). — Prométhée (A. DE PANIAGUA). — Le grand art landais pendant le paléolithique supérieur (E. DUBALEN). — Les ancêtres des populations gauloises (P. CAMUS). — La Barque solaire dans le Folklore (L. STROOBANT). — Les habitations préromaines découvertes sur l'emplacement de l'antique Alésia, en 1901 et 1912 (J. TOUTAIN). — Les Albans (A. DE PANIAGUA). — L'art rudimentaire de la sculpture à l'époque paléolithique (I. DHARVENT). — Les sépultures néolithiques de Vandrest et d'Orrouy (P. CAMUS). — L'Illiade et l'Odyssée, documents préhistoriques (L. PAULIAT). — Les colonies normandes en Amérique au X^e siècle. La légende et l'histoire (A. SHALCK DE LA FAVERIE). — Les Fées (A. DE PANIAGUA). — Influences celtiques communes au français et au flamand (F. VERCOULLIE). — Les tertres tumuliformes de Lacajunte, Arboucave et communes voisines (E. DUBALEN).

3 numéros parus (1913). 30 fr. »

PANIAGUA (A. de). Les Monuments mégalithiques. Destination. Signification. (Les Dolmens. Les Tumuli. Les Menhirs. Les Alignements). Préface de J. DE MORGAN. — Vol. 22 × 14 cm., de xix-92 pages, avec 21 figures 15 fr. »

Il a été tiré, en outre, 60 exemplaires numérotés, sur papier à la forme des Manufactures d'Arches. Chaque exemplaire, br. 22 fr. »

PANIAGUA (A. de). L'Age du Renne. Vol. 22 × 14 cm., broch. de 292 pp., avec 161 fig. dans le texte. 45 fr. »

SOMMAIRE. — Les races humaines paléolithiques dans l'Occident de l'Europe. Le Berceau oriental. L'Industrie. Les Arts et la Parure. Les Mœurs et la Religion. Le Déluge. *Appendice*.

PANIAGUA (A. de). La Civilisation néolithique. — Vol. 22 × 14 cm., de XLII-218 pp. avec 94 fig. dans le texte et hors texte. Br. 25 fr. »

PANIAGUA (A. de). Les Celtes-Bretons et les Phocéens dans le Sud-Ouest de la Gaule. — Vol. 25 × 16 cm., de 64 pp., carte et illustr. Br. 7 fr. 50